

mit notre chère Sainte : jamais autrement elle ne sortait de chez elle, si ce n'est le jour du sabbat, pour aller entendre à la synagogue l'explication des Livres saints.

Chez elle, le repas comme le reste était simple et frugal ; il était toujours précédé et suivi de l'action de grâces ; et une douce et pieuse conversation en faisait le plus délicieux assaisonnement.

Le soir était, aussi bien que le matin, consacré à Dieu par une fervente prière, les deux saints époux prolongeaient bien avant dans la nuit, principalement aux jours consacrés à la pénitence ou au souvenir des grands bienfaits de Dieu. D'ailleurs les louanges divines ne tarissaient jamais sur leurs lèvres, et comme leur aïeul le roi-prophète, ils bénissaient Dieu en tout temps, aussi bien dans l'adversité que dans la prospérité.

Voilà comment, avec son époux, la glorieuse Mère de Marie s'est rendue aimable à Dieu et aux hommes et s'est sanctifiée. Aussi doivent se sanctifier toutes les femmes chrétiennes, par une vie de prière, de travail, de patience, de retraite, de modestie, de soumission, et par la bonne éducation de leur jeune famille. Par là seulement elle seront heureuses en cette vie, se prépareront la plus belle récompense que puisse désirer la vertu ici-bas, celle de voir venir la mort avec joie : *Ridebit in die novissimo.*—R. P. SAINTRAIN,

Vie du BIENHEUREUX J.-B. DE LA SALLE

FONDATEUR DE L'INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

(Suite)

IV.—SA VOCATION A L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE

POUR mieux honorer Dieu, le jeune de la Salle dédaigna les avantages de ce monde : pour prix de ses renoncements, DIEU lui donnera d'abord la gloire du ciel, puis il attachera à son nom, même ici-bas, un éclat incomparable.

« Au sortir de l'enfance, nous dit le Bref de béatification, Jean-Baptiste se sentant poussé vers le sacerdoce comme par un instinct divin, demanda, avec l'autorisation de ses parents, et obtint de l'ar-